

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°15 du 15 avril 2011

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte n°14

INSTRUCTION N° 0-8168-2011/DEF/EMM/SEC/BO

modifiant l'instruction n° 0-56933-2008/DEF/EMM/SEC/BO du 5 août 2008 relative à la procédure d'insertion des textes de la marine au Bulletin officiel des armées.

Du 21 mars 2011

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE : *secteur « Bulletin officiel ».*

INSTRUCTION N° 0-8168-2011/DEF/EMM/SEC/BO modifiant l'instruction n° 0-56933-2008/DEF/EMM/SEC/BO du 5 août 2008 relative à la procédure d'insertion des textes de la marine au Bulletin officiel des armées.

Du 21 mars 2011

NOR D E F B 1 1 5 0 5 1 6 J

Texte modifié :

Instruction n° 0-56933-2008/DEF/EMM/SEC/BO du 5 août 2008 (BOC N° 34 du 5 septembre 2008, texte 3. ; BOEM 120-2.1.2.2).

Référence de publication : BOC N°15 du 15 avril 2011, texte 14.

L'instruction n° 0-56933-2008/DEF/EMM/SEC/BO du 5 août 2008 est modifiée comme suit :

Dans l'annexe I. « LISTE DES TITRES DES TEXTES TECHNIQUES DE LA MARINE. ».

Ajouter à la fin du tableau, la ligne suivante :

V	Turbines à gaz.
---	-----------------

Pour le ministre de la défense et des anciens combattants et par délégation :

*Le commissaire général de 1^{re} classe,
sous-chef d'état-major soutien finances,*

Hubert SCIORELLA.